

- Finalisation des plantations.
- Mildiou : pour information, le seuil de nuisibilité a théoriquement été atteint ce weekend et/ou lundi sur les secteurs de Pré-Saint-Evroult, Viabon, Boisseaux, Férolles et Gien pour les variétés sensibles qui seraient levées (voir intermédiaires et résistantes dans certains cas précisés dans le tableau).
En l'absence de parcelle levée, le risque mildiou reste pour le moment nul.
Le temps sec et ensoleillé de ces prochains jours devrait être peu favorable au développement des cycles du mildiou.

CONTEXTE

Avec le retour du temps sec, les plantations devraient se terminer en fin de cette semaine sur l'ensemble de la Région.

Les pluies (15 à 40 mm selon les secteurs) de ces derniers jours accompagnées d'une hausse progressive des températures devraient permettre d'observer les premières émergences la semaine prochaine.

MILDIOU

Rappel : les repousses sont des réservoirs pour le mildiou. Ne pas attendre que la végétation se développe ni que les parcelles lèvent **pour les détruire le plus rapidement possible (Cf BSV n°3).**

Ces réservoirs représentant la source d'inoculum primaire pour les parcelles situées à proximité (les spores de mildiou peuvent parcourir des distances d'environ 1km).

Utilisation du modèle Mileos® (www.mileos.fr)

Rappel interprétation du risque mildiou avec le modèle Mileos®

Attention, cette année les déclenchements sont basés sur les poids de contamination (un nouvel indice encore plus précis).

Pour que le seuil de nuisibilité soit atteint, il faut que le niveau de risque soit atteint:

- **Moyen** pour les variétés sensibles,
- **Élevé** pour les variétés sensibles et intermédiaires,
- **Très élevé** pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes,

+ et que les conditions climatiques soient favorables à la libération de spores.

A noter que la sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Ainsi, une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercules et inversement.

Planter suffisamment profond, avec un buttage bien appuyé, pour éviter la formation de crevasses, permet de limiter la contamination des tubercules par les spores de mildiou.

Pour connaître le seuil de sensibilité de vos variétés, vous pouvez vous connecter sur le site internet Arvalis-infos :

http://www.fiches.arvalis-infos.fr/liste_fiches.php?fiche=var&type=001

Situation au 02 Mai 2018

Sur la base des modélisations Mileos, sur des parcelles témoins non irriguées, le seuil de nuisibilité a été atteint ce weekend et/ou lundi sur les secteurs de Pré-Saint-Evroult, Viabon, Boisseaux, Férolles et Gien pour les variétés sensibles qui seraient levées (voir intermédiaires et résistantes dans certains cas précisés dans le tableau).

Bulletin rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Département	Stations météo	Niveau de risque au 02/05	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Seuil indicatif de risque du 02/05 au 04/05			Pluie (en mm) depuis 7 jours
				VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Allaines (6h)	faible	-	NON	NON	NON	14.2
	Chartres (7h)	moyen	-	NON	NON	NON	15.3
	Guillonville (6h)	faible	-	NON	NON	NON	18.5
	Louville (6h)	moyen	-	NON	NON	NON	13.4
	Pré-Saint-Evrault (6h)	moyen	Les 29 et 30/04 sur VS	NON	NON	NON	14.3
	Viabon (6h)	fort	Le 30/04 sur VS, VI et VR	NON	NON	NON	14.4
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (6h)	faible	-	NON	NON	NON	20.5
	Ouzouer le Marché (6h)	ND	-	ND	ND	ND	ND
	St Léonard en Beauce (5h)	faible	-	NON	NON	NON	21.4
Loiret (45)	Amilly (5h)	faible	-	NON	NON	NON	43
	Boisseaux (4h)	faible	Le 30/04 sur VS	NON	NON	NON	14.5
	Férolles (4h)	faible	Les 29 et 30/04 sur VS	NON	NON	NON	32.5
	Gien (4h)	très fort	Les 28, 29 et 30/04 sur VS et VI (et VR le 30)	NON	NON	NON	34.5
	Outarville (6h)	faible	-	NON	NON	NON	13.8
	Pithiviers (2h)	ND	-	ND	ND	ND	ND
Essonne (91)	Boigneville (6h)	faible	-	NON	NON	NON	23.4

* VS = variétés sensibles

VI = variétés intermédiaires

VR = variétés résistantes

Analyse du risque et prévisions

Remarque préalable : le tableau ci-dessus ne donne qu'une information à la date indiquée et pour l'heure à laquelle les données sont disponibles.

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : un temps sec et ensoleillé est attendu pour les 10 jours à venir. Les températures vont remonter à partir de la fin de cette semaine, elles seront comprises entre 6 et 18°C jusqu'à vendredi et dépasseront facilement les 20°C l'après-midi à partir de samedi.

Ce temps sec sera peu favorable au développement des cycles du mildiou.

En l'absence de parcelle levée, le risque mildiou reste pour le moment nul.

Sur la base des données prévisionnelles, le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) ne devrait pas être atteint dans les 3 prochains jours.

Rappel, pour que le seuil de nuisibilité du mildiou soit atteint, il faut qu'il existe un potentiel de sporulation (« quantité de maladie qui pourrait apparaître ») et que les conditions climatiques soient favorables à son expression.

Retrouvez des informations sur les adventices en lisant le « BSV Adventices » en cliquant sur ce lien : <http://www.centre.chambagri.fr/developpement-agricole/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-adventices.html>

Bulletin rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018